

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

le Conseil municipal de la commune de Sainte-Montaine, réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal le **vendredi 5 avril 2024 à 18 heures** sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DEBARRE, Maire.

Membres présents : Jean-Yves DEBARRE, Annick BAUDOIN, Rosemay BOURBON, Bertrand CASSÉ, Etienne FENART, Michèle KUBICKÉ, Marie-Thérèse MOREAU, et Nicolas RAFFESTIN.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Igor OLSEVSCHI

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2024
 2. Modification des statuts de la communauté de communes Sauldre et Sologne permettant le recours à un cabinet de recrutement pour l'installation de médecins
 3. Vote du compte de gestion 2023 de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses
 4. Vote du compte administratif 2023 de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses
 5. Affectation du résultat 2023 du budget de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses.
 6. Vote du taux des taxes locales
 7. Vote du budget primitif 2024 de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses.
 8. Délibération acceptant la participation demandée par le SIVOM SOLOGNE PAYS FORT.
 9. Projets de travaux
 10. Questions diverses
-

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures 10 et donne lecture de l'ordre du jour.

Est désigné secrétaire de séance : Igor OLSEVSCHI

1- Approbation du compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2024

Monsieur le Maire demande à l'assemblée s'il y a des observations sur le compte rendu de la séance du 1^{er} mars 2024. Aucune observation.

L'assemblée approuve le compte-rendu du 1^{er} mars 2024 à l'unanimité.

2- Modification des statuts de la communauté de communes Sauldre et Sologne permettant le recours à un cabinet de recrutement pour l'installation de médecins

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les communes de la communauté de communes ont des problèmes pour recruter des médecins, en l'occurrence, la commune d'Argent, qui n'aura plus de médecin d'ici le mois de juin. De plus, les médecins d'Aubigny sont saturés et ils ne pourront bientôt plus prendre de nouveaux patients.

La communauté de communes n'a pas la compétence pour avoir recours à un cabinet de recrutement pour l'installation de médecins. Pour se faire, il convient de modifier les statuts de la communauté de communes

La communauté de communes de Sancerre a eu recours à un cabinet de recrutement et a ainsi permis l'installation d'un médecin à Vailly sur Sauldre et à Savigny en Sancerre.

Annick BAUDOIN approuve ce recours à un cabinet de recrutement, au vu des difficultés à trouver des médecins.

Igor OLSEVSCHI dit que se serait plutôt le travail de l'ARS de recruter des médecins.

L'assemblée approuve à l'unanimité la modification des statuts de la communauté de communes Sauldre et Sologne permettant le recours à un cabinet de recrutement pour l'installation de médecins.

3- Vote du compte de gestion 2023 de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le compte de gestion est remis par le comptable de la commune, à savoir la Trésorerie de Vierzon, sur la base des dépenses, des recettes et des annulations de dépenses et de recettes et que le résultat doit être identique au résultat du compte administratif établi par le Maire.

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2023 qui sont en concordance avec les résultats des comptes administratifs de la commune et des budgets annexes :

Compte de gestion de la commune

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	416 275.91 €	458 977.98 €
Titres et recette émis (b)	245 364.60 €	327 416.34 €
Réductions de titres (c)		663.00 €
Recettes nettes (d = b-c)	245 364.60 €	326 753.34 €
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	416 275.91 €	458 977.98 €
Mandats émis (f)	225 542.51 €	309 569.48 €
Annulations de mandats (g)		3 577.32 €
Dépenses nettes (h = f-g)	225 542.51 €	305 992.16 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		
(d-h) Excédent	19 822.09 €	20 761.18 €
(h-d) Déficit		

Compte de gestion du service assainissement

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	90 744.23 €	39 143.21 €
Titres et recette émis (b)	15 885.34 €	4 634.54 €
Réductions de titres (c)		
Recettes nettes (d = b-c)	15 885.34 €	4 634.54 €
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	90 744.23 €	39 143.21 €
Mandats émis (f)	2 838.06 €	12 200.51 €

Annulations de mandats (g) Dépenses nettes (h = f-g)	2 838.06 €	12 200.51 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (d-h) Excédent (h-d) Déficit	13 047.28 €	7 565.97 €

Compte de gestion du lotissement Marie-Claire

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	60 634.04 €	61 917.02 €
Titres et recette émis (b)	23 917.02 €	29 532.75 €
Réductions de titres (c)		
Recettes nettes (d = b-c)	23 917.02 €	29 532.75 €
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	60 634.04 €	61 917.02 €
Mandats émis (f)	29 532.68 €	29 532.68 €
Annulations de mandats (g)		
Dépenses nettes (h = f-g)	29 532.68 €	29 532.68 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (d-h) Excédent (h-d) Déficit	5 615.66 €	0.07 €

Compte de gestion du lotissement Les Danses

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	46 116.22 €	47 377.02 €
Titres et recette émis (b)	19 377.02 €	25 060.96 €
Réductions de titres (c)		
Recettes nettes (d = b-c)	19 377.02 €	25 060.96 €
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	46 116.22 €	47 377.02 €
Mandats émis (f)	25 060.50 €	25 060.50 €
Annulations de mandats (g)		
Dépenses nettes (h = f-g)	25 060.50 €	25 060.50 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (d-h) Excédent (h-d) Déficit	5 683.48 €	0.46 €

L'assemblée approuve à l'unanimité.

4- Vote du compte administratif 2023 de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses

Monsieur le Maire Présente les comptes administratifs de la commune et des budgets annexes :

- **Compte administratif 2023 de la commune**

Section de Fonctionnement	
Dépenses	305 992.16 €
Recettes	326 753.34 €
Résultat de l'exercice	20 761.18 €
Résultat antérieur reporté	167 265.98 €
Résultat de clôture 2023	188 027.16 €

Section d'investissement	
Dépenses	225 542.51 €
Recettes	245 364.60 €
Résultat de l'exercice	19 822.09 €
Résultat antérieur reporté	- 92 737.02€
Résultat de clôture 2023	- 72 914.93 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif 2023 de la commune de Sainte-Montaine. L'assemblée élit un président, Nicolas RAFFESTIN qui met au vote les résultats de clôture tels que résumés ci-dessus.

L'assemblée vote le compte administratif de la commune à l'unanimité.

- **Compte administratif du service assainissement**

Section de Fonctionnement	
Dépenses	12 200.51 €
Recettes	4 634.54 €
Résultat de l'exercice	31 921.21 €
Résultat antérieur reporté	31 921.21 €
Résultat de clôture 2023	24 355.24 €

Section d'investissement	
Dépenses	2 838.06 €
Recettes	15 885.34 €
Résultat de l'exercice	13 047.28 €
Résultat antérieur reporté	53 439.02 €
Résultat de clôture 2023	66 486.30 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif 2023 du service public d'assainissement de Sainte-Montaine. L'assemblée élit un président, Nicolas RAFFESTIN qui met au vote les résultats de clôture tels que résumés ci-dessus.

L'assemblée vote le compte administratif du service public d'assainissement à l'unanimité.

- **Compte administratif du lotissement « Marie-Claire »**

Section de Fonctionnement	
Dépenses	29 532.75 €
Recettes	29 532.68 €
Résultat de l'exercice	0.07 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat de clôture 2023	0.07 €

Section d'investissement	
Dépenses	47 249.70 €
Recettes	23 917.02 €
Résultat de l'exercice	- 5 615.66 €
Résultat antérieur reporté	- 17 717.02 €
Résultat de clôture 2023	- 23 332.68 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif 2023 du lotissement Marie-Claire. L'assemblée élit un président, Nicolas RAFFESTIN qui met au vote les résultats de clôture tels que résumés ci-dessus. L'assemblée vote le compte administratif du lotissement Marie-Claire à l'unanimité.

- **Compte administratif du lotissement « Les Danses »**

Section de Fonctionnement	
Dépenses	25 060.50 €
Recettes	25 060.96 €
Résultat de l'exercice	0.46 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat de clôture 2023	0.46 €

Section d'investissement	
Dépenses	25 060.50 €
Recettes	19 377.02 €
Résultat de l'exercice	- 5 683.48 €
Résultat antérieur reporté	- 12 739.20 €
Résultat de clôture 2021	- 18 422.68 €

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif 2023 du lotissement les Danses. L'assemblée élit un président, Nicolas RAFFESTIN qui met au vote les résultats de clôture tels que résumés ci-dessus. L'assemblée vote le compte administratif du lotissement les Danses à l'unanimité.

5- Affectation du résultat 2023 du budget de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que l'affectation du résultat de fonctionnement doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, qui se calcule comme suit :

- Solde d'investissement (résultat N + excédent ou déficit de l'année précédente) + solde des restes à réaliser

a) Budget de la commune

Résultat de fonctionnement 2023		Résultat d'investissement 2023	
Montant des titres	326 753.34 €	Montant des titres	245 365.60 €
Montant des mandats	305 992.16 €	Montant des mandats	225 542.51 €
Résultat de l'exercice N	20 761.18 €	Résultat de l'exercice N	19 822.09 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1	167 265.98 €	Résultat d'investissement reporté N-1	- 92 737.02 €
Solde d'exécution fonctionnement (a)	188 027.16 €	Solde d'exécution investissement (b)	- 72 914.93 €
Calcul du besoin de financement			
RAR en recettes investissement	69 573.00 €	Solde des restes à réaliser	60 691.31 €
RAR en dépenses investissement	8 881.69 €	Solde d'exécution investissement	- 72 914.93 €
Solde des restes à réaliser	60 691.31 €	Besoin de financement (c)	12 223.62 €

Proposition d'affectation du résultat 2023		
	Dépenses	Recettes
001 – Solde d'exécution d'investissement (b)	72 914.93	
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisé (c)		12 223.62 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté (a-c)		175 803.54 €

L'assemblée approuve la reprise du résultat 2023 de la commune de Sainte-Montaine, tel que présentée par Monsieur le Maire.

b) Budget du service assainissement

Résultat de fonctionnement 2023		Résultat d'investissement 2023	
Montant des titres	4 634.54 €	Montant des titres	15 885.34 €
Montant des mandats	12 200.51 €	Montant des mandats	2 838.06 €
Résultat de l'exercice N	- 7 565.97 €	Résultat de l'exercice N	13 047.28 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1	31 921.21 €	Résultat d'investissement reporté N-1	53 439.02 €
Résultat de fonctionnement (a)	24 355.24 €	Solde d'exécution investissement (b)	66 486.30 €
Calcul du besoin de financement			
RAR en recettes investissement	0.00 €	Solde des restes à réaliser	- 41 704.06 €
RAR en dépenses investissement	41 704.06 €	Solde d'exécution investissement	66 486.30 €
Solde des restes à réaliser	- 41 704.06 €	Besoin de financement (c)	24 782.24 €

Proposition d'affectation du résultat 2023		
	Dépenses	Recettes
001 – Solde d'exécution d'investissement (b)		66 486.30 €
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisé (c)		
002 – Excédent de fonctionnement reporté (a-c)		24 355.24 €

Le besoin de financement du service public d'assainissement étant plus élevé que le solde d'exécution de la section de fonctionnement, il est impossible de procéder à la reprise du résultat.

L'assemblée approuve la reprise du résultat 2023 du service public d'assainissement de Sainte-Montaine, tel que présentée par Monsieur le Maire.

c) Budget lotissement « Marie-Claire »

Résultat de fonctionnement 2023		Résultat d'investissement 2023	
Montant des titres	29 532.75 €	Montant des titres	23 917.02 €
Montant des mandats	29 532.68 €	Montant des mandats	29 532.68 €
Résultat de l'exercice N	0.07 €	Résultat de l'exercice N	- 5 615.66 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1	0.00 €	Résultat d'investissement reporté N-1	- 17 717.02 €
Résultat de fonctionnement (a)	0.07 €	Solde d'exécution investissement (b)	- 23 332.68 €
Calcul du besoin de financement			
RAR en recettes investissement	0.00 €	Solde des restes à réaliser	0.00 €
RAR en dépenses investissement	0.00 €	Solde d'exécution investissement	- 23 332.68 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €	Besoin de financement (c)	0.00 €

Proposition d'affectation du résultat 2023		
	Dépenses	Recettes
001 – Solde d'exécution d'investissement (b)	23 332.68	
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisé (c)		0.00 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté (a-c)		0.07 €

L'assemblée approuve la reprise du résultat 2023 du lotissement Marie-Claire, tel que présentée par Monsieur le Maire.

- Budget lotissement « Les Danses »

Résultat de fonctionnement 2023		Résultat d'investissement 2023	
Montant des titres	25 060.96 €	Montant des titres	19 344.02 €
Montant des mandats	25 060.50 €	Montant des mandats	25 060.50 €
Résultat de l'exercice N	0.46 €	Résultat de l'exercice N	- 5 683.48 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1	0.00 €	Résultat d'investissement reporté N-1	- 12 739.20 €
Résultat de fonctionnement (a)	0.46 €	Solde d'exécution investissement (b)	- 18 422.68 €
Calcul du besoin de financement			
RAR en recettes investissement		Solde des restes à réaliser	
RAR en dépenses investissement		Solde d'exécution investissement	- 18 422.68 €
Solde des restes à réaliser		Besoin de financement (c)	

Proposition d'affectation du résultat 2023		
	Dépenses	Recettes
001– Solde d'exécution d'investissement (b)	18 422.68	
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisé (c)		0.00 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté (a-c)		0.46 €

L'assemblée approuve la reprise du résultat 2023 du lotissement les Danses, tel que présentée par Monsieur le Maire.

6- Vote du taux des taxes locales

Monsieur le Maire donne lecture de l'état prévisionnel des recettes fiscales 2024 et propose à l'assemblée de ne pas augmenter les divers taux de taxes locales, à savoir :

Taxes	Bases imposition effectives 2023	Bases imposition prévisionnelles 2024	Taux proposés	Produits prévisionnels
Taxe foncière bâtie (TFB)	324 058 €	337 100 €	28.66 %	96 613 €
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	39 851 €	41 300 €	43.62 %	18 015 €
Taxe d'habitation (TH)	221 482 €	227 300 €	20.78 %	47 233 €
Cotisations foncières des entreprises (CFE)	8 906 €	8 800 €	18.89 %	1 662 €
				163 523 €

L'assemblée approuve le maintien des taux des taxes locales pour l'année 2024.

7- Vote du budget primitif 2024 de la commune et des budgets annexes assainissement, lotissements Marie-Claire et les Danses

Monsieur le Maire propose les budgets prévisionnels suivants et informe l'assemblée qu'ils sont votés par chapitre, comme suit :

Budget de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	163 389.76 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	136 300.00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	44 016.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	50 074.00 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 200.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000.00 €
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	395 979.76 €
<i>023 – Virement à la section d'investissement</i>	<i>122 531.78 €</i>
<i>6817 – Dotations aux dépréciations de actifs circulants</i>	<i>550.00 €</i>
TOTAL DES DEPENSES 2024	519 061.54 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 013 – Atténuation de charges	2 327.00 €
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 070.00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	4 000.00 €
Chapitre 731 – Fiscalité locale	229 656.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	77 695.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	13 510.00 €
Chapitre 77 – Autres produits exceptionnels	0.00 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	343 258.00 €
<i>002 – Excédent de fonctionne reporté</i>	<i>175 803.54 €</i>
TOTAL DES RECETTES 2024	519 061.54 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	0.00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipements versées	5 000.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (sauf opérations)	78 009.27 €
Chapitre 27 – Autres Immobilisations financières (subv. Lotissements)	22 635.52 €
Opération 130 – Restauration parties hautes du chœur de l'église	2 881.69 €
Opération 133 – Bistrot / tiers lieu	30 000.00 €
Opération 134 – Belle Fontaine	20 000.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	5 205.00 €
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	163 731.48 €
<i>001 – Déficit d'investissement reporté</i>	<i>72 914.93 €</i>
TOTAL DES DEPENSES 2024	236 646.41 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Opération 130 – Restauration parties hautes du chœur de l'église	69 573.00 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	43 836.63 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	705.00 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	319 997.13 €
<i>021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>122 531.78 €</i>
TOTAL DES RECETTES 2024	236 646.41 €

DELIBERATION

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la communication au conseil municipal, du projet de budget primitif, en date du 26/03/2024.

Présente le budget primitif 2024 de la commune de Sainte-Montaine, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 519 061.54 €
- Section d'investissement : 236 646.41 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- VOTE le budget primitif 2024 de la commune de Sainte-Montaine tel qu'il est présenté par le Maire.

Budget du service assainissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (EXPLOITATION)	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	8 700.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordres de transfert entre section (amortissements)	15 872.00 €
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	24 572.00 €
<i>023 – Virement à la section d'investissement</i>	<i>7 005.24 €</i>
TOTAL DES DEPENSES 2024	31 577.24 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EXPLOITATION)	
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000.00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	0.00 €
Chapitre 042 – Opérations d’ordres de transfert entre section (reprise des subventions)	6 222.00 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	7 222.00 €
<i>002 – Excédent de fonctionne reporté</i>	<i>24 355.24 €</i>
TOTAL DES RECETTES 2024	31 577.24 €

DEPENSES D’INVESTISSEMENT	
Chapitre 040– Opérations d’ordres de transfert entre section (reprise des subventions)	6 222.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (sauf opérations)	19 485.81 €
Opération 20 – Réseau assainissement / STEP	368 587.64 €
TOTAL DES DEPENSES 2024	394 295.45 €

RECETTES D’INVESTISSEMENT	
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €
Chapitre 13 – Subventions (construction STEP)	251 937.15 €
Chapitre 16 – Emprunts	60 000.00 €
Chapitre 040– Opérations d’ordres de transfert entre section (Dotation aux amortissements)	15 872.00 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	327 809.15 €
<i>021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>7 005.24 €</i>
<i>001 – Excédent d’investissement reporté</i>	<i>66 846.30 €</i>
TOTAL DES RECETTES 2024	394 295.45 €

DELIBERATION

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la communication au conseil municipal, du projet de budget primitif, en date du 26/03/2024.

Présente le budget primitif 2024 du service d’assainissement de la commune de Sainte-Montaine, qui s’équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 31 577.24 €
- Section d’investissement : 394 295.45 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité

- VOTE le budget primitif 2024 du service d’assainissement de la commune de Sainte-Montaine tel qu’il est présenté par le Maire.

Budget Lotissement Marie-Claire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 000.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	44 299.02 €
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	46 299.02 €
<i>023 – Virement à la section d'investissement</i>	<i>0.00 €</i>
TOTAL DES DEPENSES 2024	46 299.02 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 400.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	31 532.68 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	61 932.68 €
Excédent reporté	0.07 €
TOTAL DES RECETTES 2024	61 932.75 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 040– Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	31 532.68 €
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	31 532.68 €
<i>001 – Déficit d'investissement reporté</i>	<i>23 332.68 €</i>
TOTAL DES DEPENSES 2024	54 865.36 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 040– Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	44 299.02 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (subvention commune)	10 566.34 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	54 865.36 €
<i>021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0.00 €</i>
TOTAL DES RECETTES 2024	54 865.36 €

DELIBERATION

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la communication au conseil municipal, du projet de budget primitif, en date du 26/03/2024.

Présente le budget primitif 2024 du lotissement Marie-Claire, en suréquilibre de fonctionnement, commune suit :

- Dépenses de fonctionnement : 46 299.02 €
- Recettes de fonctionnement : 61 932.75 €

Et qui s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement comme suit :

- Section d'investissement : 54 865.36 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- VOTE le budget primitif 2024 du lotissement Marie-Claire tel qu'il est présenté par le Maire.

Budget Lotissement Les Danses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 000.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	33 414.00 €
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	35 414.00 €
<i>023 – Virement à la section d'investissement</i>	<i>0.00 €</i>
TOTAL DES DEPENSES 2024	35 414.00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 666.67 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	27 060.50 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	43 727.17 €
Excédent de fonctionnement reporté	0.46 €
TOTAL DES RECETTES 2024	43 727.63 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 040– Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	27 060.50 €
SOUS-TOTAL DES DEPENSES	27 060.50 €
<i>001 – Déficit d'investissement reporté</i>	<i>18 422.68 €</i>
TOTAL DES DEPENSES 2024	45 483.18 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 040– Opérations d'ordres de transfert entre section (variation des stocks)	33 414.00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (subvention commune)	12 069.18 €
SOUS-TOTAL DES RECETTES	45 483.18 €
<i>021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0.00 €</i>
TOTAL DES RECETTES 2024	45 483.18 €

DELIBERATION

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la communication au conseil municipal, du projet de budget primitif, en date du 26/03/2024.

Présente le budget primitif 2024 du lotissement les Danses, en suréquilibre de fonctionnement, commune suit :

- Dépenses de fonctionnement : 35 414.00 €
- Recettes de fonctionnement : 43 727.63 €

Et qui s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement comme suit :

- Section d'investissement : 45 483.18 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- VOTE le budget primitif 2024 du lotissement Les Danses tel qu'il est présenté par le Maire.

8- Délibération acceptant la participation demandée par le SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

Par délibération du 19 décembre 2023, le SIVOM SOLOGNE PAYS FORT a instauré une participation demandée aux communes membres, pour financer l'augmentation du temps de travail du secrétariat, pour gérer les transports scolaires. La participation est donc demandée aux nombres d'élèves inscrits, elle s'élève à 5 € par élève.

Il y a 3 élèves inscrits à Ste Montaine, soit un montant de 15 € pour l'année scolaire 2023-2024.

L'assemblée approuve à l'unanimité.

9- Projets de travaux

- Désactivation d'un point lumineux sur deux : en cours. Un arrêté doit être pris pour finaliser la modification.
- Installation de volets roulants au centre socio-culture pour l'amélioration de l'isolation : voir la faisabilité, car il n'y a pas de place à l'extérieur pour la pose d'un caisson pour le volet. Monsieur le Maire propose d'installer des stores intérieurs qui permettraient le visionnage de films lors de réunions ou conférences en journée et l'amélioration de l'isolation.
- Remise en état de la douche de la maison des associations : lors du passage de la compagnie 7 épées en février dernier, qui a relié plusieurs communes à pied et ensuite proposé soit un spectacle, soit une lecture (comme à Ste-Montaine), la commune devait permettre aux artistes de prendre une douche, malheureusement, celle de la maison des associations ne fonctionnait plus depuis la mise en accessibilité du bâtiment. Elle avait été déconnectée du ballon d'eau chaude. Cette douche, une fois remise en état, pourra servir en cas de besoin (randonneurs, problème au camping ...).
- Remise en état des toitures mairie + maison associations : Monsieur le Maire informe l'assemblée que se sont des travaux urgents et prioritaires, il propose de contacter la SARL Paul MAUBORGNE pour un devis. Importante fuite au niveau de la lucarne de la maison des associations. L'assemblée approuve à l'unanimité.
- Installation d'une caméra dans la cour de la mairie pour prévenir des cambriolages : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de Clémont a fait installer des caméras et Madame le Maire de Clémont propose d'expliquer le fonctionnement et le montage du dossier. Il y a également une personne de la Gendarmerie d'Aubigny dédiée au projet d'installation de caméra de vidéo protection.
- Remplacement de la baignoire du logement locatif 21 rue Principale par une douche : la commune doit faire procéder à un diagnostic énergétique des logements locatifs et voir à faire installer une douche dans le logement locatif situé 21 rue Principale, possibilité d'obtenir une subvention en raison de l'âge du locataire.
- Goudronnage du chemin d'accès aux points d'apport volontaire et à la mairie : d'importants nids de poules se sont formés + confort pour les administrés qui vont aux points d'apports volontaires.
- Achat de la maison 4 rue Principale + frais + début de travaux pour un bistrot – tiers lieu : diagnostic de performance énergétique avant finalisation de l'achat. Les héritiers ont validé la proposition d'achat à 17 000 €. Une fois la vente finalisée, l'EPFLI pourra démarrer les travaux de gros œuvres et la commune remboursera l'achat et les travaux sur 10 ans.
- Belle Fontaine : Protection captage, travaux carrelage, restauration oratoire ... Monsieur le Maire a rencontré Monsieur GUITTOT pour les travaux à la Belle Fontaine, une des colonnes de l'oratoire est abîmée et à refaire. Il faut également refaire le carrelage sur la source. Monsieur GUITTOT propose d'habiller la station de pompage en bardage bois. Monsieur le Maire rappelle que l'ARS demande que la source soit couverte entièrement et que seul un accès au lavoir soit autorisé par l'extérieur. L'idéal serait de faire un forage et de laisser la Belle Fontaine accessible aux touristes, mais le coût d'un forage s'élève à 160 000 € et le SIVOM n'a pas le budget pour les travaux, de plus, aucune aide ne sera donnée, car il existe déjà une ressource en eau potable.
- Remise en état des volets de la mairie : peinture à prévoir.

10- Questions diverses

- ⇒ **Culture** Michèle KUBICKÉ informe l'assemblée qu'elle a été à la réunion « culture » de la communauté de communes mardi 2 avril. La mutualisation des bibliothèques était à l'ordre du jour, avec la possibilité de récupérer un livre dans n'importe quelle bibliothèque de la communauté de communes et de créer une animation pour les jeunes non véhiculés. Actuellement, il y a 10 bibliothèques sur le territoire de la communauté de communes, certaines plus active ou qui ont le personnel pour faire des animations.
- ⇒ **Economie** Etienne FENART explique que le territoire de la communauté de communes a un gros tissu industriel, mais il n'y a assez de logements pour les employés, qu'ils soient cadres ou non. De plus, le territoire ne les attire pas car il n'y a pas de lycée. La communauté de communes a donné de grosses subventions pour des travaux de modernisation de PARAGON.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 55

Approuvé Non approuvé en séance du 30 août 2024

Pour 7 Contre — Abstention —

Le Maire,
Jean-Yves DEBARRE



Le secrétaire de séance,
Igor OLSEVSCHI

